



rexx Standard Interface

Date: 25.01.2023
Pour plus d'informations: docs.swissalary.ch



Informations légales

SwissSalary Ltd. se réserve l'application de l'ensemble des droits découlant du présent document.

Aucun élément du présent ouvrage ne peut être reproduit, sous quelque forme ou de quelque manière que ce soit - graphiquement, électroniquement ou mécaniquement, ni copié ou enregistré à l'aide d'un système de stockage d'informations et d'interrogation de données - sans l'autorisation écrite de SwissSalary Ltd.

SwissSalary Ltd. conserve intégralement tous ses droits de propriété intellectuelle, en particulier tous les droits de brevet, de conception, d'auteur, de protection des noms et des sociétés, ainsi que les droits concernant son savoir-faire.

Bien que ce document ait été rédigé avec le plus grand soin, SwissSalary Ltd. décline toute responsabilité en cas d'erreur, d'omission ou de dommages résultant de l'utilisation d'informations contenues dans le présent document ou de l'utilisation des programmes et du code source associé. SwissSalary Ltd. ne peut en aucun cas être tenue responsable des pertes de bénéfice, dommages commerciaux ou tout autre dommage provoqué ou supposé être provoqué, directement ou indirectement, par ce document.

copyright 1998 - 2023 Swisssalary Ltd.

Date de la modification: 25.01.2023

Mentions légales

SwissSalary AG (SwissSalary Ltd.)
Bernstrasse 28
CH-3322 Urtenen-Schönbühl
Schweiz

Tél.: +41 (0)31 950 07 77
support@swisssalary.ch
swisssalary.ch

Média social

Youtube
Facebook
Instagram
LinkedIn
Xing
Twitter

Certification

Swissdec

Index

1	Fiche de synthèse et informations	
1.1	Informations SwissSalary	4
1.2	Informations sur rexx systems	4
2	Spécificités de l'interface	
3	Paramètres dans SwissSalary	
4	Synchronisation	
4.1	Option de synchronisation	7
4.2	Processus de synchronisation	7
5	Support	
5.1	rexx systems	9
5.2	SwissSalary	9

1 Fiche de synthèse et informations

1.1 Informations SwissSalary

- SwissSalary offre une interface d'importation ainsi qu'une interface d'exportation vers rexx systems.
- L'utilisation des interfaces requiert la licence SwissSalary (SaaS Cloud) **Plus**.
- L'option d'autorisation d'accès par rexx systems doit être disponible*).

En se connectant à rexx systems, des données de collaborateur définies (en tant que système principal) sont d'une part importées dans SwissSalary à partir de rexx et d'autre part, des données de collaborateur incluant des données fixes souveraines sont exportées de SwissSalary vers rexx.

*) Contactez votre interlocuteur rexx pour l'autorisation d'accès.

1.2 Informations sur rexx systems

Vous trouverez des informations concernant rexx systems sous:

[rex systems – Platform for success – Talent Management, Human Resources, E-Recruiting \(rex-systems.com\)](https://www.rexx-systems.com)

2 Spécificités de l'interface

- Les données sont synchronisées via SmartPort (transmission cryptée par Internet).
- Tous les champs compatibles avec SmartPort sont, par défaut, disponibles pour l'échange (champs de la fiche employé).

Sauf les informations relatives à l'assurance ou aux enfants.

3 Paramètres dans SwissSalary

Les paramétrages suivants doivent avoir été définis ou être effectués si ce n'est pas déjà fait:
Données de base salaires -> Associé -> Paramètres de l'interface rexx (plus l'affichage éventuellement)

Section Généralités

- Synchronisation automatique
Quand ce champ est activé, un poste pour file d'attente de tâches est créé, qui synchronise régulièrement les données entre rexx et SwissSalary en arrière-plan.
- Code d'origine
C'est le code avec lequel les données de collaborateur qui sont importées par rexx doivent être marquées.
Un texte contenant 10 caractères peut être saisi ici (recommandation: "REXX").
- Filtre Groupe décompte
Définir un filtre si nécessaire: Seuls les collaborateurs auxquels le groupe décompte correspondant est attribué seront ainsi synchronisés.
- Filtre Motif de sortie
Définir un filtre si nécessaire: Seuls les collaborateurs pour lesquels le motif de sortie correspondant a été défini seront ainsi synchronisés.
- Autorisation
Les informations de connexion au service Web de rexx sont enregistrées ici (Bearer Token -> est disponible via rexx).
- Date/Heure de la dernière synchronisation
Date de la dernière synchronisation

Section Importer

- Url de téléchargement
URL par laquelle les modifications apportées à des collaborateurs lors d'une synchronisation dans SwissSalary sont téléchargées (données issues de la souveraineté des données de rexx).
-> L'URL est fournie par rexx

Section Exporter

- Url de transfert
URL par laquelle les modifications apportées à des collaborateurs sont envoyées à rexx lors d'une synchronisation (données issues de la souveraineté des données de SwissSalary).
-> L'URL est fournie par rexx

4 Synchronisation

4.1 Option de synchronisation

Les informations concernant les collaborateurs peuvent être synchronisées manuellement ou automatiquement entre rexx et SwissSalary.

À chaque nouvelle synchronisation, seuls les éléments qui ont été modifiés après la synchronisation précédente sont envoyés aux collaborateurs.

Synchronisation automatique

Données de base salaires -> Paramètres de l'interface rexx -> Section: Général -> *Activer* la synchronisation automatique

Synchronisation manuelle

Données de base salaires -> Paramètres de l'interface rexx -> Rubrique de menu: Synchroniser les collaborateurs

Réinitialiser la date/l'heure de la dernière synchronisation

La date peut être réinitialisée si nécessaire afin d'exporter à nouveau tous les collaborateurs à partir de cette date lors de la prochaine synchronisation.

Données de base salaires -> Paramètres de l'interface rexx -> Rubrique de menu: Réinitialiser la date/l'heure de la dernière synchronisation

4.2 Processus de synchronisation

Vérification de la configuration

1. S'il y a des erreurs -> Affiche les champs incorrectement configurés et interrompt la synchronisation

Importation des modifications relatives aux collaborateurs depuis rexx

1. Importer toutes les modifications comme changements SmartPort
2. Traiter tous les changements SmartPort:
 - I. Un changement SmartPort est accepté si le collaborateur:
 - a) ...est sélectionné par le "filtre Motif de départ" et
 - b) ...est sélectionné par le "filtre Groupe décompte" et
 - c) ...n'a pas encore quitté l'entreprise.
 - II. Si l'une des conditions précitées n'est pas remplie -> le changement SmartPort sera **refusé**

Exportation des modifications relatives aux collaborateurs depuis SwissSalary

1. Collecter les modifications relatives aux collaborateurs pour les collaborateurs qui...
 - I. ...sont sélectionnés par le "filtre Motif de sortie" et
 - II. ...sont sélectionnés par le "filtre Groupe décompte" et
 - III. ...n'ont pas encore quitté l'entreprise et
 - IV. ...pour lesquels la date "Date/heure de la dernière synchronisation" est ultérieure ou égale à cette date
2. Les tableaux et champs suivants sont exportés:
 - I. Collaborateur

-
- a) Numéro de collaborateur ("No")
 - b) Adresse email professionnelle ("EmailBusiness")
 - c) Numéro de téléphone professionnel ("PhoneBusiness")
 - d) Numéro de téléphone portable professionnel ("MobileBusiness")
 - e) Années d'ancienneté ("YearsEmployed")
 - f) Adresse électronique professionnelle ou adresse email privée comme "Username" si le champ est vide
- II. Attributions des statistiques à chaque collaborateur:
- a) Statistiques comme "élément XML"
 - b) Groupe ("Value")
 - c) Remarque ("Comment")
3. Envoyer les modifications relatives aux collaborateurs collectées à rexx

5 Support

5.1 rexx systems

Si vous avez des questions au sujet de rexx systems, veuillez contacter directement:

[Contakt | rexx systems \(rexx-systems.com\)](https://www.rexx-systems.com)

5.2 SwissSalary

Si vous avez des questions concernant la configuration de l'interface, l'assistance SwissSalary sera ravie de vous aider:

[Support SwissSalary](#)